INSTRUCTION

SUR L'USAGE DU VIN DE QUINQUINA

DE SEGUIN,

Maître en Pharmacie et membre de la Société de Pharmacie de Paris,

Dans le traitement de plusieurs maladies, et particulièrement dans celui des Fièvres ;

ET MANIÈRE DE S'EN SERVIR (*page* 3).

> *Medicus curatione febrium per kinamkinam se gerit ut arbiter morbi et instaurator naturæ.* TORTI.

Nota. Ce Vin ne se trouve que chez M. SEGUIN, Maître en Pharmacie, rue St.-Honoré, au coin de la rue Neuve du Luxembourg, n° 378, à Paris, et dans les dépôts qu'il a établis dans les Départemens.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS,
Rue du Vieux-Colombier, N° 26, F. St.-G.

1812.

« Parmi les meilleurs remèdes que la médecine ait découverts jusqu'ici pour la guérison des fièvres, le vin de quinquina, connu sous le nom de *Vin de Seguin*, paraît avoir obtenu le premier rang. On n'hésite donc point à recommander publiquement l'usage d'un remède qui par ses heureux et constans effets a mérité le suffrage unanime de tous les hommes instruits dans l'art de guérir. Il est également utile, et comme préservatif et comme curatif. L'auteur distribue une instruction claire et précise, sur la manière la plus avantageuse d'employer son spécifique. »

JOURNAL DE L'EMPIRE *du* 3 *août* 1809.

« D'après ce que je connais des élémens constituant » *le Vin de Seguin,* d'après ce que l'observation et l'étude » nous ont appris de l'essence de la fièvre, j'ai la ferme » conviction que ce vin agit sur cette affection, à la fois en » resserrant le systême vasculaire, et en déposant dans le » torrent du fluide sanguin des molécules promptement » assimilables à ses principes dont elles relèvent l'énergie. » C'est peut-être le plus grand bienfait que la Médecine » ait reçu de la Chimie, qui n'a pas tenu tout ce quelle » promettait de son intervention dans les fonctions de » cet art plus qu'humain. »

GAZETTE DE SANTÉ *du* 1er *mai* 1809.

On s'abonne à la *Gazette de Santé* moyennant 18 fr. par an. Il paraît exactement tous les 1er, 11 et 21 de chaque mois. Son format est in-4° (8 pages ou 16 colonnes) avec une table alphabétique des matières à la fin de chaque année. Il a pour objet de donner des conseils préservatifs et curatifs, et de mettre au courant de tout ce qui paraît concernant la santé. Le bureau général est à Paris, rue Saint-Guillaume, n° 30, chez M. *Marie-de-Saint-Ursin*, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, médecin du Gouvernement auprès du 10e arrondissement, et Rédacteur Général de cette feuille périodique.

MANIÈRE

DE SE SERVIR

DU VIN DE QUINQUINA

DE SEGUIN.

Dans toutes les fièvres intermittentes on en fera prendre dix à douze cuillerées à bouche en trois à quatre fois selon la force et le tempérament du malade d'un âge fait, de l'un ou l'autre sexe; on mettra une heure et demie d'intervalle entre chaque prise qui est de trois cuillerées; on les répartira de manière à ce que la dernière précède l'accès d'un quart-d'heure; on observera de laisser cinq minutes d'intervalle entre son usage et le repas, et de n'en reprendre que deux heures après le repas.

Pour les jeunes gens de 12 à 16 ans, neuf cuillerées à bouche en trois ou quatre fois.

Pour les enfans de 8 à 12 ans, sept cuillerées à bouche également en trois ou quatre fois.

Pour ceux de 4 à 8 ans, six cuillerées à bouche en quatre fois; enfin pour les enfans de 2 à 4 ans six cuillerées à café en quatre fois.

La dose comme stomachique est de trois cuillerées à bouche le matin à jeun et trois cuillerées au moment du dîner.

Lorsque la fièvre aura cédé, il faudra continuer

l'usage du Fébrifuge à la même dose qu'auparavant ; pendant quatre jours; puis on la diminuera d'une prise chaque jour , jusqu'à rédnction d'une seule , que l'on continuera pendant dix ou douze jours. La prise est de trois cuillerées comme nous l'avons dit.

Les doses indiquées ci-dessus ont constamment réussi aux Médecins qui ont employé ce remède après avoir préparé leurs malades par un vomitif et deux légères purgations.

Nota. Chaque bouteille est revêtue du cachet de l'Auteur , incrusté dans le verre, et scellée en cire de ce même cachet.

Pour éviter la contrefaçon , l'Auteur invite les personnes qui feront usage de son Vin fébrifuge, de toujours exiger l'instruction pour s'en servir, quand même elles l'auraient déjà, *signée de lui*, et de ne jamais vendre la bouteille vide , afin d'éviter qu'elle ne soit remplie par du vin qui ne serait pas le sien , et débitée comme s'il en était.

Prix de la Bouteille, 15 *fr.* — *La demie* , 8 *fr.* , *à Paris et dans tout l'Empire.*

Les nombreux avantages qu'on a reconnus à ce vin , les succès constans qu'il a obtenus dans les fièvres les plus rebelles, qui après avoir résisté à tous autres fébrifuges ont été coupées au deuxième accès, et ce qui est de quelque poids sans doute, l'approbation que lui a donnée l'Académie de médecine de Paris, et celle du Gouvernement qui ayant reconnu ses bons effets, vient d'en ordonner l'usage dans les hôpitaux militaires et de a marine , sont les meilleurs garans qu'on puisse offrir de son efficacité.

GAZETTE DE SANTÉ

Du 1er *août* 1810.

PHARMACIE.

VIN DE SEGUIN.

Au lieu de répondre aux Pharmaciens qui dans un article dirigé contre les abus et non contre l'emploi prudent des secours de la parmacie, ont cru voir un acte d'hostilité qui n'est point dans notre pensée, nous préférons annoncer un des meilleurs médicamens dont s'honore l'art pharmaceutique, et nous agirons d'aussi bonne foi toutes les fois qu'on nous mettra à portée de préconiser un remède ayant des vertus réelles. Nous avons déjà fait preuve dans ce journal, de cette franchise, quand il s'est agi de compositions également simples et recommandables ; elle sera la même quand on nous offrira les mêmes occasions. Nous voulons parler du *Vin de Seguin*, médicament héroïque, auquel les maladies dominantes en ce moment donnent un nouveau prix.

La tactique ordinaire des prôneurs d'une drogue à achalander, est d'adresser mille et mille prospectus énonciatifs de ses vertus merveilleuses, avant même de l'avoir essayée. M. Seguin n'a point suivi cette route honteusement battue. Guidé par les médecins et l'à-propos, il a guéri sans bruit ; et c'est des acclamations de recon-

jeunes filles non encore assujéties au tribut mensuel et dans l'âge de la puberté, les scrofuleux, les scorbutiques, les convives sans appétit, les auteur sans verve, les habitans des bords des rivières et des lacs, ou vivans sous un climat brumeux ; les personnes sujettes à des fièvres périodiques, enfin les constitutions *passives* se trouveront bien de l'usage de ce vin généreux à doses modérées.

M. Seguin délivre avec son vin une instruction courte, précise, simple, et contenant la manière de s'en servir, soit contre les accès de fièvres, soit pour son emploi habituel dans les cas indiqués. Nous renvoyons à cette instruction rédigée sans aucun esprit de système, en langage intelligible, populaire, quoi qu'on dise, et qui doit porter dans l'esprit de tout le lecteur non prévenu, la conviction que le vin de Seguin est le plus grand bienfait peut-être que la Médecine ait reçu de la Pharmacie.

JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES LANDES.

Le VIN FÉBRIFUGE SPÉCIFIQUE de M. Seguin, Pharmacien, rue St.-Honoré, nº 378, vient de produire une guérison presque miraculeuse.

La dame Maurin domiciliée à Bélis, âgée de 47 ans, fut attaquée, le 15 août 1807, par les Fièvres intermittentes gastriques. Lors de l'invasion dela maladie, des symptômes *dyssentériques* se manifestèrent et ne résistèrent pas long-tems aux moyens employés par M. Dosque, médecin à Roquefort; mais cette époque fut celle où la malade cessa de voir ses menstrues; et bientôt de nouveaux orages parurent : la malade fut attaquée par des obstructions de la rate et du foie; la fièvre se montra avec une nouvelle force, et quelque tems s'écoula ainsi. MM. Dupont et Gaye, médecins, furent appelés à des époques différentes ; les moyens qu'ils ont employés varièrent selon les circonstances ou les periodes de la maladie; mais leurs lumières ne permettent pas de croire qu'ils n'aient pas fait usage de tout ce que la science indique en pareille occasion. Des médicamens apéritifs, des fébrifuges, des eaux minérales, etc., etc., furent aussi employés par M. Desbordes, chirurgien; mais, soit imprudences de la malade, soit dégoût pour un long usage des médicamens, soit enfin que la maladie

fût du nombre de celles où les médecins sont obligés de faire le triste aveu de l'impuissance de l'art, la fièvre a persisté malgré tous les moyens qu'on a employés, et a duré deux ans et dix mois; pendant ce long intervalle de tems, elle a changé souvent de type; tantôt elle a paru continue, d'autres fois avec des rémissions de paroxysmes, quotidiennes; tierce, double-tierce, quarte, double-quarte.

La lésion des organes abdominaux a continuellement fatigué la malade; elle était dans un état déplorable, et tel qu'on peut s'en faire une idée après de si longues souffrances, lorsque dans les premiers jours de juin 1810, elle se décida (d'après l'annonce faite au *Journal des Landes*) à faire usage du Vin spécifique de M. Seguin, parce qu'il n'est point désagréable à prendre.

Les première, deuxième et troisième prises la purgèrent légèrement; la quatrième prise, le second jour, enleva la fièvre, et l'usage d'une bouteille et demie a suffi pour rendre la santé à la malade. Les viscères lésés paraissent aujourd'hui dans l'état naturel, les fonctions se font bien, la malade a repris l'embonpoint, et jouit d'une bonne santé.

INSTRUCTION

SUR L'USAGE DU VIN DE QUINQUINA DE SEGUIN.

L'INSTRUCTION que nous publions n'a point pour objet de faire connaître ou d'accréditer un médicament nouveau. Notre intention, bien différente de celle des prôneurs ordinaire, est de modérer la vogue et de régulariser l'emploi d'un moyen de guérison précieux, dont la réputation est établie depuis long-tems, et dont nous voulons fixer les succès en indiquant l'art de ne l'employer jamais qu'à propos. Le propre de ce remède est de convenir dans la plupart des fièvres rébelles, et de ne pouvoir être remplacé par aucun autre dans les fièvres pernicieuses. Il s'agit donc de distinguer, avec précision, les affections fébriles dont la nature invoque ce médicament, d'avec celles qui en rejettent ou en ajournent l'emploi. On ne peut pas se dissimuler que cette distinction résulte de la connaissance parfaite des ingrédiens qui le composent, et de celle des symptômes qui caractérisent les fièvres, et en indiquent ou en contre-indiquent l'usage.

Il a donc fallu que l'inventeur de cette heureuse composition soumît à des médecins éclairés le

secret de sa découverte, pour que ceux-ci pussent ensuite, avec certitude et en connaissance de cause, déterminer les cas auxquels elle était convenable. Or, c'est précisément ce qu'a fait M. Seguin, en confiant sous la foi du serment, son secret à une commission *de l'Académie de Médecine*, qui, sur le rapport de ses commissaires, appuyé d'observations concluantes et multipliées, a donné sa sanction à ce fébrifuge héroïque. Il a donc acquitté avec le Public par cet acte de confiance, ce qu'il devait à la tranquillité de conscience de ceux qui voudraient user avec sécurité de son médicament, et il ne nous reste plus qu'à préciser les cas auxquels convient la vertu médicale du *Vin de Seguin.*

Nous ferons ici la remarque qu'il serait nécessaire que chaque arcane livré au Public et en possession de succès mérités, fût toujours accompagné d'une instruction, résultat des travaux réunis du chimiste-inventeur et des médecins qui, mis dans la confidence des substances employées, peuvent seuls déterminer rigoureusement les cas où elles seraient convenables d'après la double connaissance et des agens employés et de la nature des maladies auxquelles ils sont appropriables. C'est le but précis de cette courte notice rédigée d'après cette double connaissance.

Nous n'exposerons point ici la théorie de la fièvre qui souvent est un bienfait, un moyen que la nature employe pour combattre un principe morbifique, et dans ce sens on peut dire que la

fièvre est à la maladie ce que la résistance est à l'oppression. Telles sont les fièvres éphémères, destinées à élaborer un levain hétérogène; telles sont encore les fièvres de *coction;* dans ces cas attendons tout de la nature, et loin de troubler ses opérations, respectons son travail, et gardons nous de le contrarier par un médicament d'un effet précisément opposé au résultat à obtenir; mais si la fièvre a ce caractère de prostration qu'on a nommé *ataxique,* si elle est maladie et non symptôme, c'est alors que l'emploi du Vin de Seguin, en relevant le ton de la fibre, ranime le système.

Si cette Instruction était destinée aux praticiens exercés, nous nous serions contentés d'annoncer que les élémens du Vin de Seguin sont éminemment toniques, et les médecins en auraient conclu les occasions de son emploi ou de son rejet; mais dans les campagnes isolées, à l'armée dans des cantonnemens humides, sous un ciel nébuleux ou ardent, dans un air marécageux, loin de tout secours médical, de qui prendre conseil, si ce n'est de la nécessité? Cette instruction, toujours jointe au Vin de Seguin, apprendra à l'homme le plus inexpérimenté, à la Dame de Paroisse, qui n'a pris ses grades en médecine que dans la chaumière du pauvre, à discerner les cas où ce médicament doit être ordonné.

La connaissance précise de la fièvre est de première nécessité au médecin, parce que ce symp-

tôme manifeste est celui qui, s'il appartient presque à toutes les maladies, caractérise cependant le genre de chacune par la nature de ses accès.

Sa définition a divisé les opinions, et l'illustre Bordeu a consacré deux volumes à la seule nomenclature de ses subdivisions. Les uns l'ont regardée comme un effet de la réaction du principe vital, les autres comme un effort de la nature pour chasser l'humeur morbifique. Boerhaave la définit : Un mouvement plus grand et plus rapide du sang, avec une augmentation de résistance dans les vaisseaux capillaires. Le défaut de ces définitions est de faire toujours de la fièvre un remède, quand il est évident que c'est quelquefois une maladie constitutionnelle (comme dans les fièvres intermittentes); autrement, en abandonnant la fièvre à elle-même, non-seulement elle suffirait à se guérir, ce qui arrive quelquefois, mais elle suffirait à guérir la maladie qui lui est jointe et qu'elle complique, ce qui n'a lieu que bien rarement. Il faut des délayans pour éteindre l'incendie qu'elle allume, et des toniques pour relever de l'abattement où elle laisse. L'Ecole de Montpellier, bien plus conséquente et mieux observatrice, définit très-laconiquement la fièvre : une fréquence augmentée du pouls, avec chaleur et lésion des fonctions. Qu'elle nous permette de hasarder notre définition. La fièvre est *une irrégularité du pouls*, abstraction des symptômes concomitans. En effet, pour peu qu'on réfléchisse, on verra que, dans toutes les

fièvres, l'état fébrile se compose de deux périodes très-distinctes : le frisson et l'ardeur; or, dira-t-on que la fièvre n'existe pas dans le premier période comme dans le second? Ensuite, s'il y a des fièvres avec des symptômes actifs et augmentation d'énergie vitale, il en est aussi avec des symptômes *passifs*, ou défaut d'action, atonie, prostration de forces. Cependant elles ont reçu la même dénomination de fièvres, et il y a en effet irrégularité du pouls; telles sont les fièvres putrides, malignes, pourprées, etc. Le pouls d'un mourant est petit, obscur, sans action, *passif* et cependant fébrile (1).

Remarquons, en outre, que la chaleur est si peu le caractère des fièvres en général, que la plupart des meilleurs fébrifuges sont amers et échauffans, et que la saignée, qui est un des moyens des plus débilitans (un médicament passif), prolonge les fièvres, à moins qu'il n'y ait une ardeur très-prononcée et très-soutenue. Souvent même, dans telle fièvre qui semble par excès d'action, il n'existe qu'une fausse pléthore, et la saignée, en vidant les vaisseaux, fait succéder à l'érétisme simulé un affaissement trop réel et tue le malade.

Dans ce cas, le quinquina doit moins sa vertu à sa qualité stimulante, qu'à sa force active d'as-

(1) Toute cette théorie est extraite du *Manuel populaire de Santé* du docteur Marie-de-Saint-Ursin, ouvrage qui réunit à la clarté du style la pureté des principes et la facilité de leur application au lit du malade.

triction. A part le langage médical, ne pourrait-on pas définir la fièvre un *effort du cœur, pour vaincre les obstacles qu'éprouve la circulation du sang artériel?*

Or, suivant toujours la nomenclature lumineuse que nous venons de tracer, nous continuerons de diviser les fièvres en *actives*, *passives* et *irrégulières*.

Les fièvres *actives* sont celles avec incitation d'énergie vitale, et, pour le dire en un mot, *inflammatoires;* on peut les sous-diviser en très-bénignes, malignes et très-malignes; et cette subdivision résulte non de leur essence, mais de l'intensité de leurs symptômes qui leur ont fait donner mal à propos des noms différens. On les appelle aussi *fièvres continues*. Les symptômes communs sont : Un pouls dur et fréquent, coloration de la face, injection sanguine des yeux, mal de tête, sécheresse ou saburrhe limoneuse de la langue; soif, hoquet, soupirs, douleurs de côté, respiration oppressée, délire, ardeur de la peau, urine briquetée ou très-claire, salives noirâtes, écumeuses, fétides, sueurs arides, brûlantes ou glaciales, etc.

Il n'est personne un peu exercée qui ne reconnaisse à l'inspection du pouls et aux symptômes ci-dessus décrits, ce caractère de fièvres qu'on désigne ordinairement sous le nom de *courbature* ou *éphémère*, de *fièvre à redoublemens*, de *fièvre inflammatoire*, et de *fièvre bilieuse* ou *ardente;* or, dans aucun de ces cas le Vin de

Seguin n'est indiqué, puisqu'il s'agit de détendre la fibre, d'appaiser l'irritation plus exaltable encore par l'usage des spiritueux. Les saignées, l'eau de veau, les bains, les acides, les lavemens, les fomentations, les émultions nitrées, etc., telle est la base du traitement, et le Vin de Seguin ne peut être administré dans ces maladies, que lorsque la détente étant opérée, les signes de gastricité survenus ont indiqué l'emploi des purgatifs, et ont laissé, après qu'ils ont été administrés, une faiblesse organique que ce vin est appelé à faire cesser subséquemment. On le donne alors à la dose de trois cuillerées le matin avant déjeûner, et trois cuillerées avant le dîner, et on en continue l'usage jusqu'à ce que les forces soient complètement revenues.

Il n'en est pas de même dans les *fièvres passives*, que nous diviserons également en très-bénignes, bénignes, malignes et très-malignes, et qui sont les *fièvres intermittentes* proprement dites (quotidienne, tierce, quarte, etc.), la *fièvre nerveuse* ou *typhus*, la *fièvre putride* ou *adynamique*, et la *fièvre maligne* ou *ataxique*. Il est, dans toutes ces espèces de fièvres, un caractère particulier, que Torti, le premier, nomma *insidieux* ou *pernicieux*; et c'est ce caractère plus ou moins prononcé dès l'invasion, qui détermine l'emploi plus ou moins rapide du quinquina, qu'il faut toujours administrer dans ces affections, et à large dose.

Si la fièvre est intermittente réglée, on exa-

minera son type, et après avoir vérifié si elle revient tous les jours au bout de vingt-quatre heures, on la reconnaîtra pour quotidienne; pour tierce, si c'est toutes les quarante-huit heures; pour quarte, toutes les soixante-douze heures (2), etc. Les novateurs prodiguent dès le début des fièvres intermittentes le quinquina, quelque cause qu'elles reconnaissent, et font ainsi une médecine de symptômes. Ils s'éloignent par cette pratique hâtive de la sage lenteur des anciens, qui regardant souvent la fièvre comme un moyen de coction humorale, comme un auxiliaire précieux, la laissaient pendant quelque-tems exercer sa vertu élaboratrice; puis, après l'avoir secondée en rendant fluide ce qu'il fallait évacuer (2), restituaient à la fibre son ton par des amers et un vin généreux, sans jamais courir le risque de déposer dans les viscères des molécules inertes et inélaborées, principes d'obstructions que la fermentation intestine ne peut jamais assimiler au système général. Aussi, moins calomniés par les anciens, les fébrifuges étaient-ils aussi moins prônés qu'aujourd'hui, et plus efficaces, quoique certainement moins énergiques

---

(2) Quelquefois il s'introduit, dans la progression des accès, une variété telle que (dans la tierce, par exemple), l'accès sera plus intense un jour et plus faible l'autre, en sorte que le redoublement du premier jour répondra à celui du troisième, et celui du deuxième à celui du quatrième; alors on l'appelle double-tierce, et on la confond avec la quotidienne.

(3) *Corpora quæcumque quis purgare volucrit, fluida reddere opportet.* HIPP. 9, aph. sect. II.

que ceux découverts depuis, et non pas parce qu'ils étaient meilleurs, mais parce qu'ils étaient employés plus à propos. La fièvre cessait alors comme le feu qui s'éteint faute d'aliment; aujourd'hui on l'étouffe, et il renaît de ses cendres. Dans ces tems où l'on savait douter, confidens plus intimes de la nature mieux consultée, nos doctes devanciers portaient la plus sévère attention, sur-tout à distinguer soigneusement les cas où l'action vitale était accrue d'avec ceux où elle était comprimée, base unique de la théorie que nous reproduisons.

Cette explication était nécessaire pour motiver notre opinion sur l'emploi des évacuans de la bile substitués ici à l'évacuation du sang, proposée dans l'ordre des fièvres actives, pour arriver ensuite à l'usage du vin de quinquina. Ainsi, dans les intermittentes on débutera par un vomitif qui imprime à tout le systême une salutaire perturbation. On purgera avec quelques acides; par exemple, la crême de tartre; puis on terminera par le Vin de Seguin, dont on boira dix à douze cuillerées à bouche par jour, à quatre ou cinq intervalles réglés de manière que la première prise soit donnée une heure au moins après l'accès, et que la dernière précède d'un quart-d'heure l'accès suivant, et toujours rigoureusement cinq minutes avant le repas, et deux heures après.

Les personnes replètes, d'une constitution lymphatique, sujettes aux glaires le matin, habitant des pays marécageux ou couverts de

brouillards, le long des rivières, les marins, les voyageurs se trouveront bien de prendre habituellement à jeun une ou deux cuillerées de ce Vin amer ; et il convient à presque tout le monde, lorsque le cercle des années ramène les influences humides et pluvieuses de l'hiver. Dans quelques pays l'usage s'est introduit d'en prendre, pour stimuler l'appétit et aider la digestion, un demi-verre en se mettant à table ; et nous connaissons des Hollandais, qui bravent la fièvre endémique à leurs marais, par cette seule précaution ; et des voyageurs qui nous ont assuré avoir échappés à l'*aria cattiva* des marais Pontins, par l'emploi de ce préservatif, comme il a sauvé beaucoup de nos militaires en Espagne et en Portugal.

Au reste, même dans les cas indiqués, il est bon de suspendre de tems en tems l'usage de ce vin pour le reprendre, parce que l'estomac, qui s'accoutume à tout, finirait par ne pas être aussi avantageusement stimulé par ce tonique. Comme le régime diététique doit être en harmonie avec le régime médicamenteux, ou plutôt comme c'est lui qui est réellement curatif, il est bon de ne pas contrarier par des alimens d'une nature opposée l'effet de ce remède ; ainsi on proscrira pendant son usage, toute boisson relâchante, tout aliment froid et indigeste, tous ceux connus sous le nom de crudités, tout acide, le laitage, les viandes fumées, etc. ; mais on peut manger des fruits mûrs et savoureux.

Mais si l'on doit mettre cette réserve à l'admi-

nistration du Vin de Seguin dans les fièvres dont nous venons de parler, il n'en est pas de même dans les *fièvres pernicieuses*. C'est sur-tout dans cette espèce qu'il est spécifique, et l'indication est si pressante que sans lui le malade court risque de la vie; car si dans les fièvres putrides (adynamiques) il ne doit pas être, en général, donné au début et avant l'évacuation des premières voies, mais seulement à la première apparition de l'agitation nerveuse, des soubresauts de tendons, symptômes qui réclament impérieusement le prompt emploi du Vin de Seguin, dans la fièvre insidieuse, au contraire, son emploi ne peut être différé sans péril.

La fièvre pernicieuse offre des caractères tellement propres à elle, qu'il est impossible de s'y méprendre et de la confondre avec les autres affections fébriles; et cette impossibilité d'erreur est très-heureuse, car avec elle le remède tardif est un remède nul. Voici ses symptômes :

La fièvre maligne, qu'Huxham a désignée sous le nom de fièvre lente-nerveuse, que les novateurs nomment ataxique, et que Torti appela le premier du nom de *pernicieuse*, dénomination reçue par les praticiens, est la plus terrible à la fois et peut-être la plus longue (même avec un traitement approprié) des fièvres aigües. Il ne faut pas se dissimuler qu'elle était bien moins commune autrefois dans le continent, et ses caractères de ressemblance avec la fièvre jaune ne laissent aucun doute qu'elle ne participe de cette

affection dépopulatrice, et ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on a fait la remarque qu'elle sévit bien plus terriblement sur les rivages maritimes que dans les terres.

Ce qui la constitue essentiellement est une prostration subite de forces, une somnolence invincible, un pouls petit et précipité, une peau sèche et rude, un sentiment de douleur aigüe à l'orifice de l'estomac, vue trouble, syncopes, serrement convulsif des mâchoires, soubresauts des tendons, teinte pourprée des lèvres, insomnie inquiète, yeux hagards, langue tremblante, noire à la racine et rouge aux bords, complication de cardialgie ou de catalepsie.

Dans cette grave affection, le principe vital est excessivement comprimé. On mettra dès l'invasion le malade à l'usage d'une forte décoction de quinquina, après avoir administré l'émétique comme moyen de réveiller l'action vitale assoupie et l'irritabilité musculaire; on posera des vésicatoires camphrés; on donnera des lavemens de camphre et quinquina. Mais ce qui combat comme par enchantement la somnolence, c'est le Vin de Seguin qu'il faut donner à large dose (par verres). L'opium, si préconisé depuis quelque tems et si indiscrétement employé par ceux qui ignorent ses propriétés si souvent infidèles, est très-contre indiqué ici, et ne ferait qu'accroître la tendance soporeuse du malade. Nous ne pouvons au reste, dans une instruction aussi laconique, déterminer les nuances qui indiquent tels ou tels médica-

mens; mais nous devons à la vérité de dire que dans cette maladie éminemment passive, l'émétique, les vésicatoires et le Vin de Seguin font toute la base du traitement.

Les conseils que nous venons de tracer s'appliquent aux *fièvres irrégulières*, dont le traitement doit être analogue aux symptômes plus ou moins rapprochés qu'elles offrent avec les fièvres actives ou passives.

Parmi les autres maladies dans lesquelles ce vin est particulièrement indiqué, on compte sur-tout les maux d'estomac provenant de faiblesse, d'inertie. Les dégoûts, le défaut d'appétit, les pesanteurs d'estomac cèdent aussi très-souvent à quelques prises de deux cuillerées à bouche de ce vin que l'on administre le matin à jeun, ou demi-heure avant le repas. Le docteur Alphonse-Leroy a spécialement et uniquement recommandé dans un ouvrage estimé l'emploi du kina contre les affections goutteuses, et nous préférons dans ces cas le Vin de Seguin au quinquina en poudre qui est moins diffusible et aux liqueurs alcoholiques qui crispent la fibre, telles que l'élixir caraïbe, le taffia, etc.

Les dévoiemens ou diarrhées sont encore des maladies dans lesquelles il réussit très-bien. Il faut seulement avoir attention de ne l'administrer que quand le dévoiement a duré quelques jours, et en faire précéder l'usage par un vomitif (pour lequel on préférera l'ipécacuana), et une légère purgation.

Dans les maladies de poitrine où la faiblesse

empêche l'expectoration, l'usage du Vin fébrifuge seconde à propos les efforts salutaires de la nature et contribue ainsi à la guérison. On le prend par cuillerées, deux ou trois fois par jour.

Nous citerons, à cet égard, une observation faite par M. de St.-Martin, docteur en médecine, à Chartres. Voici la lettre qu'il nous écrivit en date du 23 janvier 1806.

MONSIEUR,

Votre fébrifuge m'a toujours réussi dans les fièvres intermittentes, quand elles n'ont point été entretenues par un vice interne, et qu'on a usé des précautions prescrites par votre instruction. Je dois même dire qu'il a coupé des fièvres quartes et tierces très-anciennes, accompagnées d'empâtemens au foie et à la rate, qui avaient résisté aux fébrifuges les plus accrédités, et j'ai observé en général que les rechutes étaient plus rares après l'usage de votre vin qu'après celui des préparations ordinaires de quinquina.

Je l'ai aussi employé comme stomachique dans nombre de circonstances, et j'en ai retiré le plus grand service. Je pourrais citer beaucoup d'observations; mais je me borne à celle qui suit, et je vous fais passer la lettre de remerciemens que je reçois de la malade.

Mademoiselle Lefebvre était traitée depuis huit mois ou environ par un médecin en qui elle avait la plus grande confiance. Ce médecin la regar-

dait comme poitrinaire, et avait conséquemment employé le lait, les délayans, les tempérans, les béchiques, les vulnéraires, etc., etc., les eaux minérales, le cautère, etc. Quand je vis pour la première fois la malade, elle avait la fièvre lente, ne pouvait rien digérer, avait perdu le sommeil; les règles avaient disparu depuis quatre mois; enfin le marasme était presque déclaré. Cet état m'effraya; cependant, en l'examinant plus attentivement j'observai au médecin ordinaire que je ne croyais pas qu'il y eût ulcère aux poumons. Il me dit qu'il y avait des tubercules qui s'ouvriraient incessamment; je cédai à ses observations, et nous employâmes les remèdes indiqués en pareilles circonstances. Les accidens augmentèrent, et au bout de huit jours nous nous réunîmes de nouveau. Il fut arrêté qu'on emploierait le Vin fébrifuge-spécifique, seulement pour préparer l'estomac à digérer le lait d'ânesse, dans lequel cette malade avait la plus grande confiance, d'après les conseils de son médecin ordinaire. Elle n'a pas eu besoin de ce dernier moyen. Deux bouteilles de votre vin ont suffi pour lui rendre la santé la plus brillante. Je l'ai vue plusieurs fois pendant cet été, et je vous avoue que j'ai été surpris du changement que ce remède a opéré chez elle.

J'ai l'honneur d'être, etc.

De St.-Martin, D.-M.

On sait que les attaques de goutte et de rhumatisme sont presque toujours provoquées par l'embarras des premières voies. Il est rare que l'usage du Vin fébrifuge ne soit pas le préservatif par excellence contre ces maladies. Il agit en soutenant les forces de l'estomac, et en facilitant les digestions ; mais il faut observer de ne pas l'administrer lorsqu'il y a trop d'irritation.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les cas de maladies chroniques dans lesquels ce Vin produit de très-bons effets. Nous nous bornerons à dire que la plupart d'entr'elles proviennent de faiblesse, et qu'on ne saurait les combattre avec un meilleur tonique. Il n'est aucun médecin qui ne soit convaincu de ce que nous avançons.

L'auteur n'est responsable des effets de son fébrifuge qu'autant qu'on le prend chez lui ou chez ses préposés dépositaires, et lorsqu'en outre il est administré selon la méthode indiquée ci-dessus, à moins que le traitement ne soit dirigé par un homme de l'art.

Il fait en ville et dans tous les pays les envois désirés, toujours revêtus de son cachet, de son adresse et de sa signature.

Les Pharmaciens des départemens trouveront régulièrement chez lui tous les produits chimiques préparés avec le plus grand soin, et en outre les médicamens particuliers ci-après, avec des instructions imprimées.

Sirop contre la coqueluche.
— contre les convulsions.
— de colimaçons.
— de mou de veau.
— de Belet.
— de Cuisinier.
— anti-scorbutique.
Vin anti-scorbutique.
Vin anti-leucorrhéen du docteur Saint-Ursin, ou contre les flueurs-blanches (1).
Vin anti-dyssentérique du même.
Fumigation anti-cancéreuse, du même.
Teinture anti-scorbutique amère.
Tablettes pectorales.
— emménagogues contre les pâles couleurs.
Pastilles d'ipécacuana.
Pâte de jujubes.
Flacons portatifs anti-contagieux.
— de sel de vinaigre à diverses odeurs.
Vinaigre des quatre voleurs.
Dépôt d'eau de fleur d'orange de Malte.
Eaux de cologne.
— de mélisse dite des carmes.
— pour les plaies récentes ou vieilles.
— pour le teint.
Pommade pour le teint.
Véritable pommade de Garou.

---

(1) La manière de le prendre est indiquée dans une instruction particulière qui se délivre avec chaque bouteille, toujours revêtue du cachet et du nom de l'inventeur, ainsi que de l'adresse imprimée de M. Seguin. Il est en outre préservatif du croup.

Pommade animée pour vésicatoires.
Pois d'iris.
Pois d'oranger.
Véritable Elixir américain.
Spécifique anti-dartreux.
Rob anti-syphilitique.
Quinquina royal, première qualité.
Quinquina cannelle, première qualité.
Quinquina rouge, première qualité.
Opiat dentifrice.
Liniment contre les goîtres.
Baume contre les douleurs et rhumatismes.
Magnésie anglaise.
Biscuits contre les vers.

Sachet qui détruit les punaises et les puces en 24 heures.

Nota. M. Seguin a l'honneur de prévenir le Public que M. Mathieu, apothicaire à Nanci, lui a confié le dépôt général de ses Boules de Nanci.

Nota. Les demandes devront être accompagnées de l'argent ainsi que les lettres affranchies.

